

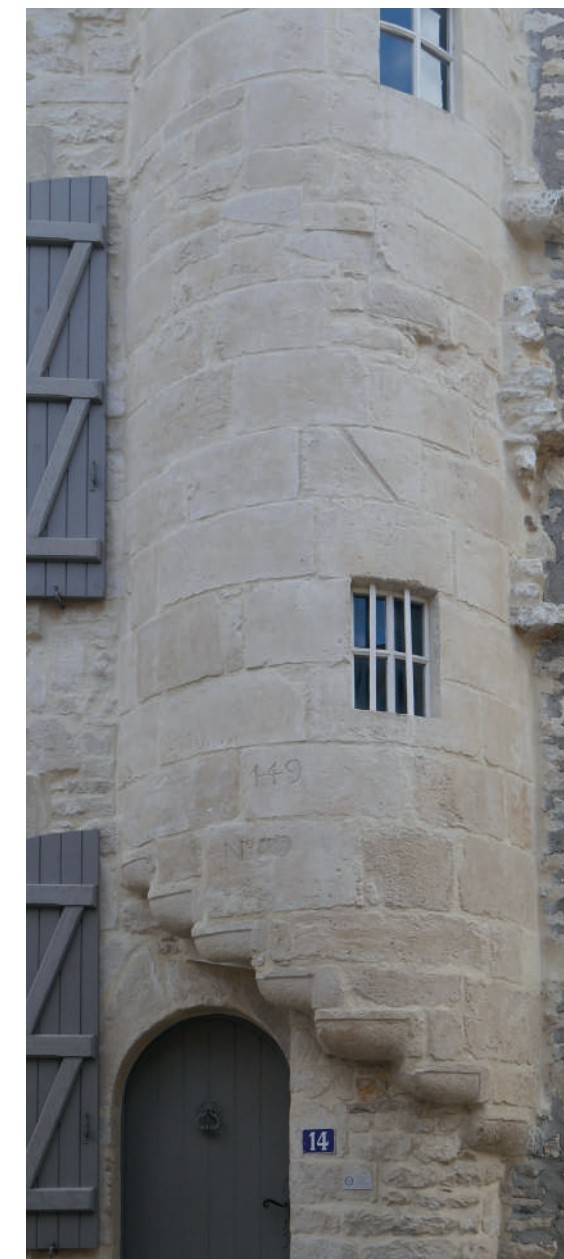
La Haute-Marne se situe au confluent de multiples influences architecturales, aux confins de quatre régions aux caractères affirmés : Champagne, Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté.

Avec de puissants plateaux calcaires, la principale ressource en matériaux de construction en Haute-Marne est la pierre calcaire - pierre de Chevillon, calcaire du Barrois, pierre de Cohons, ... - et le grès gris de la région de Bourbonne-les-Bains.

Dans les vallées, les sables ou les terres locales ont souvent été utilisés comme matériaux dans la composition des enduits de façades. Les variations de couleur de ces enduits sont directement liées aux différents types de sables ou de terres employés.

Bois apparents ou bois cachés, murs enduits ou pierres vues, crépis simples ou faux appareil, chaque époque a apporté ses modes, évitant ainsi la monotonie.

Malgré cette diversité, les couleurs de l'architecture rurale de la Haute-Marne restent relativement homogènes par les techniques employées. Quel'on construise ou quel'on restaure, la connaissance de ces techniques anciennes et des autres solutions modernes permettent de respecter cette unité tout en répondant aux besoins actuels et en affirmant son identité.



TRADITIONNELLEMENT

Le mur de pierre

Ce mur n'est pas une barrière étanche. L'épaisseur de pierre, généralement de 50 à 80 cm, offre une forte inertie thermique (habitat frais l'été, tempéré l'hiver).

Il ne faut donc pas chercher à :

- isoler un mur ancien selon des normes prévues pour le bâti contemporain,
- rendre étanche le mur (ciment, peintures plastiques, ...) : l'humidité remontant du sol s'y trouverait prisonnière et créerait à moyen terme (20 à 30 ans) des désordres importants.

La brique pleine

Elle est d'usage peu fréquent : cités industrielles, ouvrages ponctuels tels que les encadrements, frises et bandeaux, remplissage de pans de bois. Poreuse, la brique doit être protégée de l'humidité.

Finition : l'enduit traditionnel

Il assure la pérennité du mur en permettant à la vapeur d'eau de sortir sans laisser la pluie entrer. Il protège les pierres ou les briques du gel et des attaques acides, laisse le mur respirer et évite les moisissures. Il met en évidence les pierres taillées en vue de rester apparentes et souligne les proportions de la façade.



Le béton coulé

Il est très utilisé dans les immeubles urbains du fait de sa grande résistance, même en faible épaisseur. Il offre également la possibilité de lui donner un aspect lisse dès le coulage.

Les agglomérés de ciment

Matériau le plus répandu, notamment en construction individuelle, l'aggloméré de ciment permet une mise en œuvre rapide, même sans qualification. Il n'offre toutefois ni isolation, ni inertie thermique, ni aspect fini satisfaisant.

La brique creuse

Ses qualités d'isolation en forte épaisseur (briques à rupture de joints) lui donne une nouvelle attractivité. La brique creuse est enduite sauf dans quelques bâtiments à l'architecture affirmée.

ACTUELLEMENT

Traditionnellement, le maçon choisit la finition du mur suivant la qualité de la pierre et du mortier, les moyens financiers et les souhaits du client. La maçonnerie est toujours réalisée avec un mortier en chaux et sable.

Pour masquer les imperfections d'une maçonnerie peu esthétique, la finition nécessaire est un enduit.



Piquer-retirer, l'enduit accélère le vieillissement des murs car il agit comme un épiderme de protection :

- lorsqu'une façade est lisse, l'eau s'écoule rapidement en direction du sol alors que sur une surface rugueuse, l'eau ne s'écoule pas rapidement et facilement.
- une façade inégale devient rapidement humide et donc un bon support pour le développement de végétation. Les racines dégradent alors les murs.
- En pénétrant dans le mur, l'eau de pluie amollit l'argile et les moellons ne sont donc plus liés.

Au contraire, pour révéler un appareillage de pierres soignées, le maçon peut proposer trois finitions différentes :

- 1 • des joints ordinaires,
- 2 • des joints «beurrés» qui recouvrent le bord des moellons,
- 3 • un enduit «à pierres vues» qui laisse apparaître la partie saillante des pierres.





POUR VOUS RENSEIGNER

- L'ensemble des Mairies du département de la Haute-Marne
- **Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute Marne (UDAP)**
89, Rue Victoire de la Marne, BP 72006, 52000 Chaumont - 03 52 09 56 52
- Direction Départementale des Territoires (DDT)
82, Rue du Commandant Hugueny, 52000 Chaumont - 03 25 30 79 79
- Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
4, Cour Marcel Baron, 52000 Chaumont - 03 25 32 52 62
- Maisons Paysannes de France
M. Claude Roze, Délégué Départemental
5, Grande rue, 52000 Villiers-le-Sec - 06 86 94 72 77
- Chambre Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
8, Boulevard Barotte, 52000 Chaumont - 03 25 35 04 20
- Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics de la Haute-Marne (FDBTP)
7, Rue de la Maladière, 52000 Chaumont - 03 25 03 02 94

POUR ÉTABLIR ET RÉALISER VOTRE PROJET

- Architectes (tableau régional disponible à l'Ordre des Architectes)
1, Placette du Cloître, 51000 Châlons en Champagne - 03 26 68 45 71
- Artisans spécialisés (Chambre des Métiers)
Chambre des métiers, 9, Rue Decrès, 52000 Chaumont - 03 25 32 19 77

Conception

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Marne (UDAP)

Crédit photos

Agathe Lukasek pour l'UDAP de la Haute-Marne
Document graphique : UDAP de la Haute-Marne & Agathe Lukasek

Mise en page

UDAP de la Haute-Marne

Impression

Imprimerie du Petit-Cloître

Bibliographie

- Dicobat, J. De VIGAN, éd. Arcature.
- L'architecture rurale française, R. BUCAILLE, éd. Berger-Levrault, 1980.
- Les couleurs de la France, J.P.LENCLOS, éd. Le Moniteur, 1990
- L'architecture rurale et bourgeoise en France, G. DOYON et R. HUBRECHT, éd. V. Fréal et Cie, 1969
- Maisons Paysannes de France (revues)

Dans le cas d'un bâtiment existant, les travaux sur façades permettent de maintenir ou de retrouver un caractère d'origine au bâti :

L'enduit est :

- réalisé à base de chaux hydraulique naturelle ou aérienne NHL, CL ou DL + sable + teinte ou avec un produit tout prêt à base de chaux aérienne.
- repris avec la teinte d'origine si celle-ci est encore visible sur le bâtiment, ou la tonalité de la pierre locale dans les autres cas, de manière à se fondre dans le paysage.

La finition est :

- traditionnelle épaisse (à 3 passes) avec parement « taloché » ou « gratté».
- traditionnelle mince (à 2 passes) non dressée, dessinant sans sur-épaisseur des encadrements réguliers.

Le parement est :

- lissé «à la truelle»
- d'aspect «jeté au balai»,
- à pierre vue, raclé à la truelle,
- taloché fin, sans baguette d'angle,
- taloché fin, non dressé,
- teinté par un badigeon à base de chaux, par une peinture minérale ou par une lasure,
- en bardage bois peint ou traité aux sels métalliques pour permettre un vieillissement naturel.

Lorsqu'ils ne sont pas réalisés en pierre ou en brique, **les encadrements** sont soulignés par un ton ou une finition différant légèrement du corps d'enduit.

Les chaînages d'angle sont recouverts s'ils sont d'aspect irrégulier.

Le décor d'enduit existant est repris à l'identique (dessin, finition et teintes).

Le mur de clôture a un aspect à joints vifs, sans mortier apparent.

Les créations ou modifications de façades nécessitent le dépôt en mairie :

- d'un Permis de Construire dans les cas prévus à l'article L. 421-1 du Code de l'Urbanisme,
- d'une Déclaration Préalable de Travaux dans les autres cas (art. L.422-2 du Code de l'Urbanisme).

Lorsque l'immeuble se situe dans un espace protégé : abords de monuments historiques, secteurs sauvegardés, site patrimonial remarquable, sites inscrits ou classés, le projet est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Nota : le commerce des matériaux issus de la déconstruction, qu'ils soient en pierre, en bois ou en métal, est soumis à certaines obligations incombant tant aux professionnels (tenue d'un registre permettant l'identification des objets et des vendeurs, facturation) qu'aux particuliers (délivrance d'un justificatif).

TRANSCRIPTION RÉGLEMENTAIRE

PROCÉDURE

SUR MAÇONNERIE CREUSE OU COULÉE

- Diverses solutions sont possibles :
- enduit traditionnel de composition adaptée ou monocouche sur les agglomérés de ciment ou les briques creuses.
 - enduit pelliculaire ou lasure sur du béton banché et état naturel pour le béton à empreinte.

L'aspect fini dépend du type de bâtiment et du cadre environnant :

- secteur urbain : forte planéité de l'enduit.
- bourg ou village : la souplesse prévaut.

NETTOYER SA MAÇONNERIE CREUSE

SUR MUR ÉPAIS

Maçonnerie ancienne de pierre ou brique pleine

Lorsque l'enduit est en bon état, un lavage suivi de l'application d'une couleur suffit : badigeon de lait de chaux sur maçonnerie à la chaux, peinture de type minéral sur support ciment.

Dans le cas d'un enduit abimé, la reprise en enduit traditionnel est la meilleure solution en l'absence de remontées capillaires, d'autant qu'elle peut se limiter aux parties abimées (un badigeon redonne l'unité de teinte à l'ensemble).

Attention, les normes conduisent à utiliser des dosages supérieurs en chaux et du sable moins terreux, ce qui créer généralement des tonalités plus claires qu'il faut corriger.

NETTOYER SON MUR ÉPAIS

Aspect du mur	ENDUIT ÉPAIS	ENDUIT MINCE	ENDUIT À PIERRES VUES	JOINTOIEMENT	JOINTS VIFS	PANS DE BOIS
	Habitation de qualité jusqu'au XIX ^e siècle puis tout type de bâtiments.	Cas général des habitations	Bâtiments annexes et habitats ruraux populaires jusqu'au XX ^e siècle	Bâtiments de grande qualité, en pierre de taille	Mur de clôture	Immeubles urbains et fermes rurales
Aspect des encadrements et chaînages	En saillie d'environ 2 cm par rapport à la maçonnerie. Si le chaînage d'angle n'est pas saillant, il peut être redessiné en faux-appareil.	Au même niveau que la maçonnerie de remplissage. L'encadrement est visible, redessiné par une bande régulière (envi. 17 cm de largeur).	Au même niveau que la maçonnerie de remplissage. Les irrégularités des encadrements restent visibles.	L'ensemble des pierres est visible. À PROSCRIRE sur maçonnerie de remplissage : l'ensemble des pierres est visible, les irrégularités sont exclus.	Au même niveau que la maçonnerie de remplissage.	L'ossature reste naturelle ou est peinte dans une gamme très réduite (gris, ocre jaune, rouge « sang de bœuf »).

